

Comédie

Etude de cas

Jardin partagé sur la colline de Séon

Une démarche citoyenne de reconquête de l'espace à Marseille



Anne CADORET

www.comedie.org

Avec l'appui de la Fondation de France



L'auteur

Anne CADORET, géographe, est maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, rattachée au laboratoire TELEMME UMR CNRS 7303. Son principal objet de recherche est le conflit sur des espaces en mutation rapide. Ses investigations portent plus particulièrement sur les conflits d'usage liés à l'environnement.

Cette étude a bénéficié de l'appui de la Fondation de France dans le cadre de son programme Environnement

www.comedie.org

Etude réalisée sur la base d'entretiens menés en 2015.

L'auteur remercie Marie Rouan (association Arènes) ; Louisa Timhajelt et Jonas Frossard ; Magali Galizzi, (Centre social des Musardises) ; Jean-Jacques Partouche (Service Parcs et Jardins de la ville de Marseille). Les analyses et propositions mentionnées dans ce document relèvent de la seule responsabilité de l'auteur et n'engagent en rien l'organisme financeur ni les personnes et organismes consultés lors des entretiens.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source et de non altération du contenu.

Comédie, octobre 2016.

« C'est une démarche citoyenne : rassembler des gens qui ne se fréquentent pas, les sensibiliser à l'environnement, que des choses se créent, se nouent »

Un partenaire du projet

C'est lors d'un festival dans le quinzième arrondissement de Marseille qu'en 2006, le centre social des Musardises rencontre l'association Arènes, qui élabore et anime des démarches participatives. Arènes est une association marseillaise créée en 1999 et qui regroupe des professionnels de la concertation et de la participation. Elle soutient des démarches collectives dans le but de développer la démocratie locale et situe son action dans le cadre du développement durable des territoires.

Dans le quartier Consolat-Mirabeau, dépourvu de centre et où des axes routiers fragmentent l'habitat, le centre social est isolé et connaît des difficultés pour mobiliser les habitants. Il souhaite engager des actions afin de permettre la réappropriation de la colline de Séon par les habitants. Cet espace délaissé, en proie à des nuisances sonores provoquées par la pratique non contrôlée du quad, était peu fréquenté par les riverains car considéré comme peu sûr du fait des dégradations et des risques d'incendies.

La démarche

A partir de 2009, avec le Centre social qui dispose d'une assise sur le terrain et l'association Arènes qui propose des méthodes d'animation, les habitants sont mobilisés. L'association Arènes réalise un diagnostic partagé en suscitant un débat avec les habitants à partir de réunions, de « *tchatchades* », de visites, de ballades, de sorties avec les écoles, etc. Un noyau d'habitants se crée et les premières propositions sont émises pour la réappropriation du site au bénéfice des riverains. Quelques oppositions se manifestent et une pétition circule même pour dénoncer de possibles aménagements sur la colline, mettant en avant les risques de privatisation ainsi que l'échec soi-disant programmé sur cet espace où les représentations négatives sont ancrées. Les inquiétudes disparaissent progressivement, notamment par l'implication d'associations. « *On a constitué un collectif avec des acteurs locaux, le Comité de quartier, le groupe sportif, l'amicale des locataires, etc.* ». Des précisions sont apportées concernant la démarche : la volonté de rendre un parc accessible aux habitants dans leur diversité et l'absence de projets d'aménagements urbains sur le site.

Des contacts sont également pris auprès des services techniques de la ville de Marseille. L'élue en charge de ce territoire et de ses problématiques, convaincue de l'importance des démarches concertées, appuie

la démarche. De premiers aménagements du site sont mis en place au terme de cette première démarche de co-construction. Une aire de jeux pour les enfants et des équipements sécurisant les lieux sont réalisés : éclairages et brises-vitesses ont été mis en place, coupant court aux nuisances sonores des quads et autres véhicules à moteurs. « *C'étaient de tous petits équipements, mais c'était important* [pour la réappropriation du site par les habitants] ». Un comité de suivi technique est créé pour assurer le dialogue entre les habitants et les opérateurs.

Un autre noyau d'habitants se constitue autour d'un projet de parcours sportif. La même démarche est appliquée : informer pour mobiliser, identifier les besoins et les demandes, comparer les expériences, co-construire le projet et le réaliser notamment avec l'aide et les financements du service des Parcs et Jardins de la Ville de Marseille.

Un collectif se crée : « *Vivre ensemble la colline aux Musardises* ». Il est animé par Arènes et poursuit la démarche de réappropriation de cet espace vert par les habitants. Outre les habitants, le Centre social et Arènes qui sont au centre du dispositif participatif, celui-ci agrège également des élus, le Comité de Quartier (CIQ) Consolat Mirabeau et plusieurs associations dont Vivre Ensemble à Consolat, Groupe Sportif Consolat, Consolat Mirabeau Services, Cap au Nord, Résurgences, Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention (ADDAP 13), Atelier marseillais d'initiatives en écologie urbaine (AMIEU)...

En 2009, l'idée d'un « jardin partagé » est évoquée mais le projet ne prend réellement forme qu'en 2014 par l'octroi de financements permettant à Arènes d'animer une nouvelle démarche concertée.

En 2014 se met en place cette nouvelle démarche. En avril et mai, la première étape repose sur l'information, processus demandant un investissement conséquent de la part des animateurs du projet, mais fondamental car elle permet de mobiliser, d'obtenir l'adhésion et d'éviter le rejet du projet.

Des membres d'Arènes font donc du porte-à-porte, « *de l'information tout azimuth* », par le biais de discussions avec les habitants et la distribution des flyers et d'affiches dans les immeubles, les écoles, sur les réseaux sociaux, etc. Ces outils informent de la tenue de réunions sur les jardins partagés. Un noyau d'une dizaine d'habitants se constitue, qui finit par rassembler une vingtaine de personnes.

Les discussions avec les habitants ont permis d'identifier des défis à relever comme le changement de représentation de l'espace concerné. Quelques habitants manifestent en effet des réserves : « *ça sert à rien* », « *ce qui sera fait sera vandalisé* » mais un membre d'Arènes précise qu'« *une manière de participer, c'est être dans la contradiction* ». Si la dynamique a pu être freinée du fait de ces oppositions, le dialogue a permis de lever les malentendus concernant les objectifs visés par le projet de jardins partagés.

En juin 2014, une réunion intitulé « forum » est organisée de façon à présenter ce que sont les jardins partagés et à faire émerger des idées. Le collectif, des habitants ainsi que des élu-e-s et des techniciens de la ville de Marseille sont présents.

En septembre 2014, les habitants vont visiter d'autres jardins partagés ou des jardins familiaux de façon à faire émerger des idées, des besoins et des envies. L'association AMIEU (Atelier Marseillais d'Initiatives en Ecologie Urbaine) apporte ses compétences en jardinage lors de ces visites.

A partir de novembre 2014, les samedis après-midi, animés par Arènes, des ateliers de réflexions et de propositions sont conduits pour co-concevoir la mise en place des jardins partagés. Des aspects techniques sont abordés avec des paysagistes et des étudiants de l'école du paysage ainsi qu'avec des personnes compétentes en matière juridique. A terme, l'objectif est que ce soient les habitants qui

fassent vivre le projet, la démarche de co-conception a donc été pensée pour leur donner les conditions d'appropriation. Pour qu'ils puissent s'organiser ensemble pour la gestion du jardin partagé, une journée de formation leur est offerte par le PADDES (Programme Autoproduction et Développement Social), une organisation spécialisée dans la gestion des jardins familiaux.

Un an après le début du processus, 22 familles sont impliquées dans la démarche. Les liens créés avec les enseignants du collège de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) permettent d'intégrer des élèves à la dynamique collective : l'aménagement de *restanques* (murs de pierres formant des terrasses) est envisagé.

En 2016, la concertation est terminée et l'association Arènes s'est retirée. Le jardin partagé est en cours d'aménagement, ralenti par des problèmes budgétaires qui freinent les opérations de terrassement. Le centre social porte le projet, les habitants restent mobilisés. La fréquentation du parc révèle une réappropriation du site. Les usages se sont multipliés, les populations qui en profitent sont plus nombreuses : jeunes, femmes, familles. « *On est sur la bonne voie* » précise un agent de la ville de Marseille.

Les objectifs et les effets concrets

L'objectif principal du projet est de participer à un mieux vivre ensemble par la création de lieux de sociabilité. La dimension environnementale et la dimension humaine du projet sont étroitement liées. D'un côté, la récréation de lien social est un enjeu majeur. « *Les habitants n'ont pas de lieux pour se détendre, de lieux pour se rencontrer [...] dans ce quartier là, c'est problématique* ». De l'autre, la dimension environnementale est omniprésente. Les enjeux concernent principalement l'amélioration du cadre de vie (bruit, insécurité, paysage), le (re)construction d'un lien avec la nature et la mise en valeur d'un site « naturel » qui, selon les porteurs de projet, possède de nombreux atouts d'un point de vue écologique, paysager et patrimonial.

Au moment où cette étude a été écrite (2016), les effets concrets de la seconde phase de concertation sont limités car les jardins ne sont pas encore en fonctionnement. Cependant, les effets sur le cadre de vie sont déjà perceptibles depuis la mise en place des premiers projets avec les habitants (2009) : aire de jeux, équipements publics, éclairages, parcours sportifs. La réhabilitation des escaliers et des chemins a permis de mettre en évidence des caractéristiques patrimoniales du site. Les nuisances sonores ont diminué. La fréquentation et la réappropriation des lieux ont réduit très fortement les départs de feux sur la colline « *Avant, le parc partait en fumée tous les étés* ». La responsable du Centre Social souligne l'importance d'une réappropriation d'un espace qui était abandonné par les habitants : pour elle, un des enjeux est de « *remettre du droit commun sur la colline* ».

Les effets portent également sur la consolidation des réseaux d'acteurs locaux et sur une dynamique de quartier pour un mieux vivre ensemble, dans un environnement que les habitants sont à même de construire et d'améliorer. Le processus de concertation a eu pour effet de sensibiliser davantage à l'environnement les acteurs impliqués et de discuter d'éléments pratiques tels que la récupération d'eau, l'utilisation de produits phytosanitaires, le compost, le tri (« *qui est loin d'être acquis* » selon un interlocuteur), les produits biologiques. La concertation a « *permis de sortir des débats théoriques qu'on voit à la télé, de raccrocher à des éléments pragmatiques* ».

Enfin, s'il est trop tôt pour apprécier la recréation de lien social entre habitants, il semble certain que l'on puisse parler de « confiance retrouvée » de certains publics dans les associations et les institutions, notamment parce que les discussions se sont concrétisées par des actions d'aménagement visibles sur le terrain.

L'implication des services techniques Parcs et Jardins de la ville de Marseille a été particulièrement apprécié, notamment parce qu'elle a révélé une reconnaissance des envies, besoins et demandes des habitants. La mise en place concrète d'équipements à la suite des premiers ateliers participatifs a permis de donner du sens à l'action de concertation et a favorisé la construction d'une meilleure relation avec les autorités publiques. La concrétisation des projets a renforcé la crédibilité du Centre Social. Un des objectifs de ce dernier était de recréer une proximité avec les habitants, cet objectif est en partie atteint.

Finalement, la concertation est un gage de durabilité du projet pour les interlocuteurs : « *Il aurait pu y avoir un jardin partagé sans concertation, mais ça n'aurait pas duré longtemps* ».

Facteurs de succès

Les partenaires du projet ont identifié plusieurs éléments qui ont contribué à sa réussite.

Remobiliser tout au long du processus. L'information est fondamentale à la mobilisation mais non suffisante tant que la crédibilité de la démarche n'est pas acquise. Les animatrices ont dû remobiliser les volontaires avant chaque rencontre (réunions ou visites), par courrier ou par téléphone. « Il faut aller *les chercher avec les dents* » précise une animatrice de la démarche participative.

Consacrer du temps, de l'énergie, de la volonté. L'investissement des animatrices a été un facteur clé pour le projet de jardins partagés. Elles ont accordé une large place au volet relationnel : « *Le côté humain est fondamental, avec cela 50% du travail est fait* ».

Disposer de ressources financières. Cet investissement humain a été possible grâce à une subvention de la Fondation de France : « *Heureusement qu'on l'a eu ! Cela nous a permis d'engager la démarche* ». L'argent a permis de financer le temps de travail (de nombreuses heures ont été consacrées pour discuter, mobiliser et animer) ; de faire appel à des experts (prestations des paysagistes), à communiquer (flyers), à la formation d'habitants-jardiniers. Cet appui a permis de trouver des cofinancements. Malgré tout, les contretemps budgétaires pour l'aménagement du terrain retardent la mise en place des jardins partagés : ils devaient voir le jour au bout de trois ans, il en faudra sûrement six...

Travailler en équipe et être soutenu par les décideurs politiques. Un autre facteur de réussite est le travail en équipe, le partenariat avec les agents du service Parcs et Jardins de la Ville de Marseille et le soutien ferme des élu-e-s.

Ne pas abandonner dès la première difficulté. « *Les tourniquets [limitant l'entrée des véhicules] ont été cassés, mais on a recommencé* ». Et aujourd'hui, les tourniquets sont toujours en place.

Être transparent. Expliquer les aléas du projet, les difficultés budgétaires, le *temps long de l'action publique*.

Avancer par étapes et se donner des objectifs réalistes. Les idées qui ont émergées lors des phases de concertation se sont transformées en actions, et ont permis d'atteindre les premiers objectifs. Un des

facteurs de réussite a été d'avancer par étapes. « *Ils nous faut avoir des objectifs modestes et les réaliser, pour ne pas décevoir* ».

Conclusions

Pour les acteurs du projet, les jardins partagés constituent un enjeu environnemental en soi. L'environnement est appréhendé comme un « cadre de vie ». La reconstruction du rapport à la nature par les jardins partagés est en quelque sorte une porte d'entrée pour une meilleure implication des habitants à s'intégrer dans la ville, à revendiquer un droit à la ville.